

it. *A. satrapes* KIR. (1922) is identical with *Menida insignita* BERGR. (1919). It belongs to that group of narrow, elongate Menidae for which two generic names, *Neostrachia* SAUND. (1877) and *Keriahana* DIST. (1918), have already been proposed, but which cannot be separated from *Menida* MOTSCH., as there are transitional links. In speaking of the genus *Apines* DALL., OSCHANIN has overlooked that I in 1912 founded the new genus *Pseudapines* on *Apines geminata* V. DOZ.).

## CURCULIONIDES NOUVEAUX DE MADAGASCAR

(PREMIÈRE NOTE)

par A. HUSTACHE

Les Curculionides faisant l'objet de la présente note, ont été recueillis par MM. H. PERRIER DE LA BATHIE et J. DESCARPENTIERES au cours de la mission qui leur avait été confiée, en février 1922, par M. le Gouverneur Général. Ils proviennent du massif granitique de l'Andringitra, entre 2.100 et 2.600 m. d'altitude, l'un des noyaux géographiques et hydrographiques et le point culminant de l'île.

Ce massif n'avait pas été exploré jusqu'ici; aussi les Curculionides recueillis sont-ils nouveaux à quelques exceptions près; quelques-uns d'entre eux rappellent par leur forme et l'éclat de leur coloration les Pachyrhynchides de Manille, mais ce n'est là qu'une trompeuse apparence.

Les types des espèces ici décrites m'ayant été généreusement abandonnés par leurs propriétaires font tous partie de ma collection.

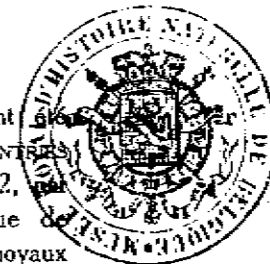
### *Alloleptops* nov. gen. *Leptopsides* de LACORDAIRE

Scrobes supérieurs, apicaux, très courts, leur prolongement postérieur indiqué seulement par un rang de points. Corbeilles terminales des tibias postérieurs ouvertes. Pas d'écusson, hanches postérieures très écartées, leur écartement presque du double du diamètre transversal d'une hanche postérieure. Segments ventraux convexes le 2<sup>e</sup> plus long que le 3<sup>e</sup> mais plus court que le 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> réunis. Les autres caractères comme chez les *Homaleptops* FAUST.

### *Alloleptops elongatus* n. sp.

Allongé, glabre, d'un noir brillant, la moitié basale des fémurs et les tibias d'un rouge sanguin, les antennes ferrugineuses, leur massue noire.

Rostre subcylindrique, presque droit, un peu plus court que le prothorax et un peu moins épais que les fémurs antérieurs, nettement et assez fortement élargi en avant à partir des scrobes, les bords des pterygies parallèles, la ponctuation fine et éparse. Antennes apicales,



assez robustes, revêtues d'une très courte pubescence squamuleuse cendrée à peine soulevée; scape droit, graduellement et faiblement épaissi, dépassant légèrement le bord antérieur du prothorax; funicule presque aussi épais que le scape, ses articles de même épaisseur, le 1<sup>er</sup> subconique, du double aussi long qu'épais, le 2<sup>e</sup> deux fois aussi long que le 1<sup>er</sup>, le 3<sup>e</sup> aussi long que le 1<sup>er</sup>, les suivants graduellement plus courts et à peine épaissis, la massue étroite, fusiforme, de la longueur des trois articles précédents réunis, noire, veloutée. Tête convexe, couverte de granules fins et serrés, le front plan et marqué d'une petite fossette prolongée en arrière par un trait court. Yeux latéraux, un peu ovales, presque plans, séparés par un intervalle plus grand que leur diamètre.

Prothorax aussi long que large, les côtés presque rectilignes et légèrement divergents en avant de la base au cinquième antérieur, puis brusquement rétrécis, la base tronquée, finement rebordée et un peu plus large que le bord antérieur, les lobes oculaires faibles; couvert d'une fine granulation serrée, muni en son milieu d'une ligne élevée abrégée à ses extrémités, les points peu profonds émettant des soies très courtes, visibles seulement sous un fort grossissement.

Elytres allongés, peu plus larges et du double aussi longs que le prothorax, obliquement élargis de la base aux épaules, graduellement et fortement rétrécis des épaules au sommet, chaque élytre terminé par un calus arrondi et épais; convexes en avant, graduellement déclinés en arrière dès le tiers antérieur; les stries dorsales formées de points peu profonds espacés, devenant plus fins en arrière et presque effacés vers le sommet, les interstries plans finement ridés et granulés; la suture profondément enfoncée entre les calus apicaux, les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> stries à points plus forts et plus serrés.

Patte élançées; fémurs peu claviformes, les postérieurs dépassant légèrement le sommet des élytres, tous brillants, ponctués vers les genoux; tibias pubescents de gris, les 4 antérieurs droits, les postérieurs légèrement arqués, tous finement denticulés sur leur tranche interne; tarses robustes, revêtus en dessus d'une dense pubescence squamuleuse cendrée.

Dessus noir brillant, coriacé, le pronotum et les épisternes revêtus de squamules nacrées peu serrées (tombant facilement), l'abdomen ponctué et à pubescence épars.

♂ Forme plus étroite. Denticules internes des tibias plus petits. Long. : 10-11 mm.

Madagascar : massif granitique d'Andringitra.

#### *Eremnus Descarpentriasi* n. sp.

Ovale triangulaire, noir, densément revêtu de squamules métalliques, brillantes, d'un beau vert clair, entremêlées de squamules nacrées ou dorées, ces dernières formant de petites taches le long des stries des élytres; les pattes d'un rouge clair, les tarses plus foncés, les antennes d'un rouge ferrugineux foncé.

Rostre peu plus long que la tête, épais, presque droit, largement et profondément sillonné en dessus, ce sillon limité latéralement par une carène incurvée en dedans en arrière, et renfermant à sa base une courte et fine carène médiane; densément squamulé, le sommet dénudé et offrant une plaque impressionnée et mate. Tête convexe, le front plan, muni d'un sillon allongé, densément et finement ponctuée, couverte de squamules plus grosses et plus brillantes autour des yeux, particulièrement en dessous. Yeux arrondis, presque plans, séparés par un intervalle plus large que leur diamètre.

Antennes assez épaisses, revêtues d'une pubescence squamuleuse cendrée, appliquée; scape légèrement arqué, graduellement et médiocrement épaissi, dépassant le bord antérieur du prothorax; 1<sup>er</sup> article du funicule plus long que le 3<sup>e</sup>, le 2<sup>e</sup> une fois et demie aussi long que le 1<sup>er</sup>, les suivants graduellement plus courts mais ne s'épaississant que très peu, le 6<sup>e</sup> conique, à peine plus long que large, et le plus court, la massue étroite, fusiforme, foncée, de la longueur des trois articles précédents réunis.

Prothorax presque aussi long que large à la base, subtrapézoïdal faiblement rétréci en avant, les côtés un peu arqués en leur milieu, la base légèrement oblique de chaque côté du milieu, les lobes oculaires larges mais peu saillants; convexe, couvert de points fins et de rugosités transversales fines et serrées dans le milieu, devenant fortes sur les bords; orné de quatre bandes de squamules peu nettement définies, les dorsales vertes ou dorées, les latérales en partie nacrées. Ecusson indistinct.

Elytres deux fois aussi larges et quatre fois aussi longs que le prothorax, leur base légèrement échancrée en arc et égale à celle du prothorax, les côtés s'élargissant très obliquement de la base aux épaules, puis presque parallèles, légèrement arqués jusqu'au tiers postérieur, se rétrécissant brusquement et fortement vers le sommet, ce dernier étroit et arrondi; régulièrement convexes dans leur moitié antérieure, fortement comprimés latéralement dans leur moitié postérieure de sorte que la déclivité postérieure, déprimée dans son milieu, est relevée latéralement; stries ponctuées dorsales assez fortes en avant, presque

effacées vers le sommet, les interstries convexes couverts en avant de rugosités transversales fortes s'étendant de la suture jusqu'au 7<sup>e</sup> ou 8<sup>e</sup> interstries, les stries externes (9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>) très fines, distinctement ponctuées, le 7<sup>e</sup> interstrie caréniforme en arrière et rebordant la déclivité postérieure, mais s'effaçant avant le sommet. Revêtement dense dans les points et les stries, laissant à découvert les rugosités brillantes et d'un noir un peu cuivreux; formé de squamules ovales grandes. Toute la déclivité postérieure est complètement mate et son revêtement est formé de squamules plus petites, plus allongées, soulignées, verdâtres et jaunâtres, ces dernières couvrant exclusivement le sommet où elles sont entremêlées de soies dressées alignées et jaunâtres; les côtés présentent une bordure marginale presque entière de squamules nacrées, et en avant de grandes et belles taches vertes et nacrées.

Pattes assez courtes, revêtues d'une courte pubescence squamuleuse cendrée, assez serrée; fémurs peu claviformes, inermes, les postérieurs atteignant à peine le sommet du 4<sup>e</sup> segment ventral; tibias droits, munis sur leur tranche interne de quelques cils noirs et de fins denticules, ces derniers un peu plus forts aux pattes antérieures; corbeilles tarsales ouvertes, leurs soies courtes et noires; tarses courts, cendrés-grisâtres en dessus, jaunes en dessous, le 2<sup>e</sup> article en triangle équilatéral.

Dessous finement ridé transversalement sur l'abdomen, revêtu de squamules ovales, petites, peu serrées, vertes, dorées, nacrées, entremêlées de courtes soies dressées blanches. Deuxième segment ventral beaucoup plus long que le 3<sup>e</sup>.

♂ Forme un peu plus courte et plus large; segment anal plus étroit, en triangle arrondi sur les côtés, muni à son sommet d'une petite fossette.

Longueur: 8-9 mm.

Madagascar: Massif de l'Andringitra, entre 2.100 et 2.600 m. d'altitude.

Var. *denudatus* n. var. Dessus entièrement noir, sans trace de squamules métalliques.

C'est l'un des plus beaux Curculionides de Madagascar qu'il m'est agréable de dédier à M. J. DESCARPENTRIES, son inventeur.

#### *Eremnus glaucus* n. sp.

Forme de *E. Descarpentriesi*. Noir assez brillant, les fémurs et tibias rouges, le sommet de ces derniers, les tarses, noirs; le revêtement formé de squamules d'un blanc bleuâtre, glauques mates, limité en dessus à

quatre bandes sur le prothorax, des petites taches sur la moitié antérieure le long des stries, des taches plus nombreuses sur le repli latéral et une assez large bordure marginale sur les épaules; le dessous à squamules serrées, sur le pro- et mésosternum, plus espacées et entremêlées de pubescence dressée sur le ventre.

Rostre épais, court, largement et profondément sillonné, le sillon latéralement limité par une forte carène arquée en arrière, enclosant une carène médiane courte; pointillé et presque glabre. Tête couverte de fines rides serrées, entremêlées de points, pourvue de quelques squamules seulement autour des yeux, le front avec une ligne enfoncée. Yeux un peu saillants.

Antennes noires, pubescentes de gris, assez robustes; scape assez fortement et un peu brusquement épaissi au sommet; 1<sup>er</sup> article du funicule beaucoup plus long que le 3<sup>e</sup>, le 2<sup>e</sup> une fois et demie aussi long que le 1<sup>er</sup>, le 6<sup>e</sup> subglobuleux pas plus long que large.

Prothorax subtrapézoïdal, plus large que long, faiblement rétréci en avant, peu arqué sur les côtés, les lobes oculaires très faibles, presque indistincts; convexe, le disque couvert d'une ponctuation et d'une granulation aplatie, fines et serrées, les côtés de rides transversales serrées et brillantes, muni d'un fin sillon médian. Pas d'écusson.

Elytres conformés comme ceux de *E. Descarpentriesi*, mais à déclivité postérieure plus forte; stries dorsales fortes, leurs points séparés par des intervalles étroits et aussi élevés que les interstries, les interstries dorsaux élevés, transversalement rugueux, les interstries plans et les stries presque effacées sur la déclivité, cette dernière mate et revêtue de très petites squamules grisâtres.

Les autres caractères comme chez l'espèce précédente.

Longueur: 8 mm.

Madagascar: région d'Andringitra.

Très voisine de *E. Descarpentriesi*, cette espèce s'en distingue par son revêtement, la déclivité plus forte de ses élytres, son rostre un peu plus long et plus fortement sillonné, les antennes plus robustes, le prothorax muni d'un fin sillon médian.

#### *Eremnus triangularis* n. sp.

Subtriangulaire, noir, peu brillant, la déclivité postérieure des élytres mate, les fémurs et les tibias rouges, le sommet de ces derniers, les tarses et les antennes noirâtres, dénudé en dessous, la marge latérale des élytres sur une longueur variable, le pourtour des hanches et le bord

externe des épipleures revêtus de squamules serrées, brillantes, nacrées et vertes, l'abdomen revêtu d'une pubescence dressée, éparsée et de squamules vertes espacées, plus serrées sur le milieu des segments.

Rostre plus court que le prothorax, épais, peu arqué, largement et profondément sillonné longitudinalement, les carènes latérales fortes et convergentes en arrière, la médiane fine, à peine distincte, le sommet muni d'une plaque semi-circulaire, légèrement échancrée en avant, éparsément pointillé. Tête couverte d'une ponctuation très fine et de très fines rugosités serrées, entremêlées de quelques points plus gros, le front marqué d'une fossette prolongée par une fine ligne enfoncée; yeux peu convexes, leur intervalle plus grand que leur diamètre.

Antennes assez robustes, pointillées, à pubescence squamuleuse cendrée couchée et peu visible; scape droit, dépassant peu le bord antérieur du prothorax, modérément claviforme au sommet; 1<sup>er</sup> article du funicule peu plus long que le 3<sup>e</sup>, le 2<sup>e</sup> presque deux fois aussi long que le 1<sup>er</sup>, le 6<sup>e</sup> noueux, pas plus long que large, plus court que le 7<sup>e</sup>, la massue étroite, fusiforme, aussi longue que les trois articles précédents réunis.

Prothorax trapézoïdal, aussi long que large, peu rétréci en avant, la base légèrement arquée, le bord antérieur sinué au milieu, les lobes oculaires faibles; subplan en dessus, couvert de sillons transversaux, serrés et assez forts, densément pointillés. Ecusson indistinct.

Elytres exactement de la largeur du prothorax à leur base, s'élargissant fortement jusqu'au tiers postérieur, puis arrondis latéralement et brusquement rétrécis vers le sommet; subplans en dessus, fortement comprimés latéralement, la déclivité postérieure d'abord oblique, large, plane, limitée latéralement par une carène (7<sup>e</sup> instertrie), puis se rétrécissant brusquement et devenant verticale; 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> stries profondes, à fond ponctué-granulé, la suture, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> interstries élevés, les stries 4-8 beaucoup plus fines, moins profondes, leurs interstries plans; les stries presque effacées et les instertries plans sur la déclivité, cette dernière transversalement impressionnée au sommet; tout le disque très finement et densément ridé-coriacé.

Patte médiocres; fémurs inermes finement ridés et à pubescence squamuleuse cendrée, très courts et très éparses; tibias postérieurs légèrement arqués, les autres droits, tous ciliés de noir et munis de fins denticules sur leur tranche interne, leur sommet noir; 2<sup>e</sup> article des tarses en triangle équilatéral et curviligne.

Longueur: 9-10 mm.

Var. *nigripes* n. var. Pattes entièrement noires

Madagascar: Andringitra.

La conformation particulière de la déclivité postérieure des élytres autoriserait peut-être la création d'un sous-genre pour cette espèce et les deux précédentes.

#### *Eremnus splendidus* n. sp.

Oblong, noir, le revêtement squamuleux dense d'un beau vert clair, métallique, à reflet doré, les pattes d'un rouge cuivreux et revêtues de squamules cendrées, la base de la suture et trois lignes (abrégées en arrière) noires sur les élytres.

Rostre aussi long que la tête et aussi épais que les fémurs antérieurs, très légèrement déprimé, sur sa ligne médiane, les carènes latérales, obsolètes, densément squamulé, le sommet avec une aire triangulaire dénudée, rebordée en arrière. Tête conique, aussi longue que large à sa base, convexe, densément ponctuée et squamulée, le front muni d'une ligne enfoncée, les yeux grands, plans, obliques, oblongs, leur intervalle au milieu moindre que le plus grand diamètre d'un œil.

Antennes élancées, d'un rouge foncé, revêtues d'une pubescence cendrée, un peu brillante et appliquée; scape dépassant longuement le bord antérieur du prothorax, légèrement arqué, brusquement épaissi au sommet; tous les articles du funicule allongés et au moins du double aussi long qu'épais, le 1<sup>er</sup> beaucoup plus long que le 3<sup>e</sup>, le 2<sup>e</sup> une fois et un tiers aussi long que le 1<sup>er</sup>, la massue allongée, fusiforme.

Prothorax un peu plus large que long, d'égale largeur à ses extrémités, la base légèrement arquée, le bord antérieur légèrement sinué au milieu, les lobes oculaires faibles, les côtés modérément arqués, un peu plus fortement en avant qu'en arrière; disque convexe, latéralement impressionné derrière le bord antérieur, brièvement déprimé devant la base qui est finement rebordée, longitudinalement relevé le long de la ligne médiane; à ponctuation serrée, les points recouverts de squamules appliquées; le revêtement dense, mais laissant apercevoir trois lignes et quelques points dénudés, noirs. Ecusson indistinct.

Elytres oblongs, leur plus grande largeur au milieu, fortement rétrécis en arrière, et acuminés-arrondis ensemble au sommet; modérément convexes, la déclivité postérieure assez forte et arquée, les côtés à peine comprimés en arrière; stries dorsales assez fortement ponctuées en avant, plus finement en arrière; interstries légèrement convexes; revêtement très dense, entremêlé de très courtes soies sur la déclivité postérieure; la suture à sa base, les 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> interstries en partie dénudés, noirs, brillants.

Pattes assez grêles; fémurs inermes, assez fortement claviformes, les

postérieurs n'atteignant pas le sommet des élytres; tibias droits, ciliés de blanc et assez fortement denticulés sur leur tranche interne; l'extrémité des tibias et les tarses noirs.

Dessous densément squamulé, les squamules entremêlées de pubescence blanche.

Longueur : 7 mm.

Madagascar : région d'Andringitra.

**Eremnus auropunctatus n. sp.**

Oblong, brun-noir, presque mat, les pattes d'un ferrugineux foncé, orné en dessus de petites taches brillantes disposées le long des stries des élytres et formées de squamules rondes, vertes, dorées et nacrées.

Rostre plus court que le prothorax, assez épais, arqué, muni de trois carènes longitudinales, les extérieures plus élevées et convergentes en arrière, la médiane fine, éparsément pointillé et presque dénudé, revêtu seulement de petites squamules cendrées éparses, le sommet avec une plaque dénudée, pointillée. Tête densément mais finement ponctuée-granulée, le front plan marqué d'une petite fossette, les squamules métalliques très éparses.

Antennes assez robustes, rugueuses, à pubescence cendrée, couchée, peu serrée; scape légèrement arqué et dépassant peu le bord antérieur du prothorax; 1<sup>er</sup> article du funicule visiblement plus long que le 3<sup>e</sup>, le 2<sup>e</sup> deux fois aussi long que le 1<sup>er</sup>, le 7<sup>e</sup> plus court, pas plus long que large, la massue oblongue-fasiforme aussi longue que les trois articles précédents réunis.

Prothorax subtrapézoïdal, les côtés légèrement arqués, le bord antérieur peu plus étroit que la base et visiblement échancré au milieu, les lobes oculaires faibles, la base subtronquée, les angles postérieurs obtus; convexe, légèrement impressionné latéralement derrière le bord antérieur, couvert d'une granulation fine et serrée, peu plus forte et un peu confluyente sur les bords, le revêtement limité à quelques squamules métalliques sur le disque mais plus dense et formant une bande mal définie sur les côtés. Ecusson indistinct.

Elytres oblongs, quatre fois aussi longs et deux fois aussi larges que le prothorax, assez fortement et obliquement élargis de la base aux épaules, puis s'élargissant moins fortement et les côtés légèrement arqués jusqu'au tiers postérieur, fortement rétrécis en arrière et ensemble étroitement arrondis au sommet; disque modérément convexe sur sa moitié antérieure, la déclivité postérieure assez forte mais légèrement déprimée, les côtés en arrière assez fortement comprimés; stries dorsales

fortes et leurs points gros et serrés en avant, devenant beaucoup plus fins et leurs points plus petits en arrière, les interstries dorsaux convexes et transversalement ridés-onduleux en avant, plans en arrière; le revêtement formé de squamules petites, cendrées, éparses en avant, devenant plus serrées et entremêlées de soies sur la déclivité postérieure, ces squamules entremêlées en avant d'autres squamules plus grandes, métalliques, formant de petites taches.

Pattes assez courtes, revêtues de fines squamules linéaires, cendrées, fémurs inermes, tibias ciliés et finement denticulés sur leur tranche interne, les postérieurs légèrement arqués. Dessous revêtu de petites squamules métalliques éparses, plus serrées sur les bords de la poitrine.

♂ Plus petit, plus étroit, la déclivité postérieure plus convexe. Méta sternum et 1<sup>er</sup> segment ventral largement et peu profondément déprimés au milieu, le 5<sup>e</sup> segment légèrement impressionné à sa base.

Longueur : 7-8 mm.

Madagascar : massif d'Andringitra.

**Eremnus variabilis n. sp.**

Ovale, brun, les pattes et les antennes (la massue rembrunie) testacées, densément revêtu de squamules rondes, appliquées, brunes, grises, cendrées ou même verdâtres, le prothorax avec les côtés et deux bandes discales cendrées, les élytres munis de fines soies, courtes et penchées, ces soies plus longues et presque verticales vers les épaules.

Rostre court, peu plus long que la tête, un peu moins épais que les fémurs antérieurs, le dos assez étroit et plan, ni sillonné ni caréné, densément squamulé, le sommet à squamules plus fines, éparses, son milieu muni d'une courte et fine carène. Tête courte, densément squamulée, le front muni d'un fin sillon, les yeux presque plans, grands, leur intervalle égal à leur diamètre.

Antennes courtes, assez robustes, finement pubescentes de cendré; scape peu épaissi au sommet et atteignant juste le bord antérieur du prothorax; deux premiers articles du funicule peu allongés, le 2<sup>e</sup> peu plus long que le 1<sup>er</sup>, les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> ovoïdes, à peine peu plus longs qu'épais, la massue ovale-oblongue, beaucoup plus épaisse que le 7<sup>e</sup> article et à peine de la longueur des 3 articles précédents réunis.

Prothorax peu plus large que long, de un tiers plus étroit en avant qu'à la base, les côtés fortement arrondis dans leur moitié postérieure, la base légèrement bisinuée, les lobes oculaires assez forts; modérément convexe, transversalement et largement impressionné derrière le bord

antérieur, plus fortement sur les côtés; le revêtement squamuleux dense, entremêlé de très courtes soies, laissant apercevoir de nombreux points dénudés, foncés. Ecusson indistinct.

Elytres ovales, arrondis aux épaules, trois fois aussi long que le prothorax, assez fortement rétrécis-arrondis en arrière, arrondis ensemble au sommet; peu convexes longitudinalement, la déclivité postérieure arquée et presque verticale; stries très fines, interstries larges, subplans, munis chacun d'un rang de soies claires; le revêtement dense, formant çà et là des taches plus foncées et irrégulières de formes et de dimensions, les côtés largement cendrés.

Pattes robustes et courtes, revêtues de squamules entremêlées de pubescence cendrée. Fémurs inermes.

Dessous ponctué et à squamules peu serrées.

Longueur: 3.5-4 mm.

Madagascar; Andringitra.

*Eremnus minutus* n. sp.

Oblong, les pattes et les antennes testacées, le revêtement squamuleux dense cendré ou jaunâtre. Rostre à sommet dénudé non caréné.

Prothorax à côtés régulièrement et assez fortement arqués, le bord antérieur peu plus étroit que la base, l'impression transversale antérieure légère; le revêtement dense, les points dénudés peu nets. Elytres oblongs, peu plus larges que le prothorax, leur plus grande largeur un peu en arrière des épaules; le revêtement dense, les soies excessivement courtes et visibles sur la déclivité postérieure seulement à un fort grossissement. Les autres caractères comme chez *E. variabilis*.

Longueur: 2-2.5 mm.

Très voisine de *variabilis*, cette espèce s'en distingue par sa petite taille, la forme différente du prothorax et des élytres et l'absence de soies dressées sur les épaules.

Madagascar: Andringitra.

*Eremnus setipennis* n. sp.

Ovale, brun noir, densément revêtu de squamules rondes d'un jaune-brun muni en outre en dessus de soies foncées, raides, longues, dressées et noires sur les élytres.

Rostre presque aussi long que le prothorax, épais, arrondi en dessus, densément squamulé, le sommet dénudé. Tête squamulée et sétosulée,

le front plus large que le diamètre des yeux; yeux oblongs, presque plans. Antennes d'un brun de poix, assez allongées, hérissées de pubescence noire, dressée, assez longue; scape faiblement arqué, à peine épaissi au sommet; 2<sup>e</sup> article du funicule du double de la longueur du 1<sup>er</sup>, les articles suivants oblongs, tous plus longs qu'épais, la massue oblongue-fusifforme.

Prothorax fortement transversal, d'égale largeur à ses extrémités, les côtés fortement arrondis, les lobes oculaires assez saillants; convexe largement impressionné transversalement en avant, le milieu avec une fine carène longitudinale, abrégée en avant; couvert de gros points serrés, mêlés de petits tubercules allongés, brillants; les squamules soulevées, épaissies à leur sommet, entremêlées de soies dirigées vers la ligne médiane. Ecusson indistinct.

Elytres ovales deux fois aussi larges et quatre fois aussi longs que le prothorax, assez fortement rétrécis en arrière, arrondis ensemble au sommet; convexes, la déclivité postérieure arquée et presque verticale; stries fortes, ponctuées, les points munis au fond d'une très courte soie squamuleuse; interstries larges, convexes, munis chacun d'un rang de soies nombreuses.

Pattes robustes, squamulées et hérissées de pubescence foncée; fémurs inermes claviformes, les postérieurs atteignant à peine la base du segment anal; tibias antérieurs arqués en dedans au sommet, denticulés et ciliés sur leur moitié apicale interne.

Dessous éparsément squamulé et à pubescence assez longue.

Longueur: 6.5 mm.

Madagascar: Andringitra. Un seul spécimen.

*Eremnus brunneus* n. sp.

Ovale, les pattes et les antennes testacées, densément revêtu de petites squamules rondes jaunâtres, cendrées et brunes, ces dernières formant sur les élytres quelques petites taches éparées.

Rostre de la longueur de la tête, très épais, plus épais que les fémurs antérieurs, plan en dessus, sans sillon ni carène, densément squamulé, le sommet muni d'une aire triangulaire, rebordée en arrière, dénudée, lisse, très finement pointillée.

Tête densément squamulée, le front marqué d'une petite fossette allongée, les yeux grands, presque plans, séparés par un intervalle à peine aussi large que le diamètre d'un œil.

Antennes assez robustes, à fine pubescence cendrée, éparse; scape

légèrement arqué, atteignant juste le bord antérieur du prothorax ; 1<sup>er</sup> article du funicule une fois et demi aussi long que le 3<sup>e</sup> et de un tiers moins long que le 2<sup>e</sup>, le 7<sup>e</sup> subglobuleux et le plus court, la massue fusiforme et presque aussi longue que les 4 articles précédents réunis.

Prothorax transversal d'égale largeur à ses extrémités, régulièrement et assez fortement arrondi sur les côtés, la base légèrement bisinuée, le bord antérieur légèrement sinué au milieu, ses lobes oculaires faibles ; convexe, densément ponctué, les points cachés par les squamules qui les recouvrent. Ecusson indistinct.

Elytres ovales, deux fois aussi larges et presque quatre fois aussi longs que le prothorax, élargis-arrondis de la base aux épaules, les bords peu arqués dans le milieu, fortement rétrécis dans leur tiers postérieur, acuminés ensemble au sommet ; peu convexes, la déclivité postérieure forte, arquée, subverticale, les côtés en arrière légèrement comprimés ; stries dorsales régulières, leurs points assez forts et assez serrés ; interstries beaucoup plus larges que les stries, légèrement convexes, les impairs plus élevés, la suture fortement relevée sur la déclivité postérieure ; le revêtement dense, les squamules entremêlées sur la déclivité postérieure de fines soies alignées et recourbées à leur sommet.

Pattes élancées, squamulées et pubescentes ; fémurs inermes assez fortement claviformes, les postérieurs atteignant juste le sommet des élytres, tous ornés d'un anneau cendré sur la partie renflée ; tibias droits, les antérieurs très finement denticulés sur leur moitié apicale interne.

Dessous densément squamulé sur les bords de la poitrine, à pubescence dressée et éparse sur l'abdomen.

Longueur : 4-5 mm.

Madagascar : région d'Andringitra.

*Lixus curtipennis* n. sp.

Oblong, assez court, noir, presque mat, revêtu d'une pubescence d'un gris-jaunâtre formant sur les élytres des fascies étroites et irrégulières.

Rostre de la longueur du prothorax, cylindrique, régulièrement et fortement arqué, un peu moins épais que les fémurs antérieurs, densément et très finement pointillé, presque mat. Tête courte, munie d'une fossette interoculaire assez grande et peu profonde, transversalement mais finement striolée derrière les yeux, les lobes oculaires larges et brièvement ciliés de cendré. Yeux oblongs, acuminés en dessous, presque plans. Antennes insérées vers le tier apical du rostre,

courtes et épaisses, pubescentes de cendré ; les cinq premiers articles du funicule presque de même épaisseur, les deux premiers peu allongés et égaux, les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> transversaux, plus larges, le 7<sup>e</sup> contigu à la massue, la massue ovale, courte, grosse.

Prothorax aussi long que large à la base, les côtés subrectilignes, faiblement convergents de la base au tiers antérieur, plus fortement et légèrement arqués en dedans de là au sommet, la base fortement bisinuée et de un tiers plus large que le bord antérieur ; peu convexe, le milieu avec un large sillon effacé en avant, le dos couvert de rugosités assez fortes dans le milieu, plus fines vers la base, effacées en avant, les côtés impressionnés et pourvus vers le milieu de 3-4 petits tubercules lisses ; le disque à peu près glabre, les côtés pourvus d'une bande de pubescence serrée, large au milieu, très étroite à ses extrémités.

Elytres peu plus larges à la base et trois fois aussi longs que le prothorax, s'élargissant graduellement mais peu fortement jusqu'au tiers apical, largement arrondis ensemble au sommet ; assez convexes, faiblement déprimés à la base entre les troisièmes interstries ; stries fortes et leurs points irréguliers ; interstries fortement convexes, irréguliers, très finement ridés-coriacés, un peu épaissis et un peu plus relevés à leur base, particulièrement le 3<sup>e</sup> ; la pubescence forme 3-4 fascies étroites, irrégulières, ondulées, dont l'une derrière la base, les autres en arrière du milieu.

Pattes courtes, robustes, revêtues d'une dense et assez longue pubescence couchée, les fémurs avec un large anneau noir, apical ; fémurs non claviformes, les antérieurs armés en dessous d'une petite dent aiguë, les autres inermes, les postérieurs atteignant juste la base du 5<sup>e</sup> segment ventral ; tibias antérieurs et intermédiaires arqués ; tarses courts et robustes ; ongles parallèles et soudés à la base.

Dessous alutacé, pointillé, revêtu d'une pubescence dense, la base du 1<sup>er</sup> segment ventral et sur la base des autres segments trois taches subdénudées peu nettes.

Long. : 12 mm.

Madagascar : Andringitra.

*Lixus Helenae* n. sp.

Allongé, cylindrique, noir, revêtu d'une pubescence extrêmement courte appliquée, cendrée, peu serrée et presque uniformément répartie.

Rostre de la longueur du prothorax, presque droit, plus large que les fémurs antérieurs, subcylindrique, légèrement déprimé en dessus, couvert

de points assez petits, allongés, confluents longitudinalement, ces points plus petits et plus serrés vers le sommet, plus gros devant les yeux. Tête convexe, ponctuée comme le rostre, finement striolée derrière les yeux, la fossette interoculaire à peine indiquée; yeux oblongs, faiblement acuminés inférieurement, presque plans.

Antennes courtes, insérées un peu en avant du milieu du rostre, pubescentes de cendré; scape claviforme, s'arrêtant assez loin des yeux articles du funicule serrés, le 1<sup>er</sup> un peu plus épais et très peu plus long que le 2<sup>e</sup>, le 7<sup>e</sup> contigu à la massue, cette dernière ovale-oblongue.

Prothorax subcylindrique, plus long que large à la base, les côtés subrectilignes, la base arquée de chaque côté et de un cinquième plus large que le bord antérieur, les lobes oculaires en triangle large, assez saillants et pourvus de longs cils blanchâtres, disque assez convexe, la ponctuation très fine, granuleuse, très serrée, la pubescence analogue à celle des élytres.

Elytres aussi larges mais quatre fois aussi longs que le prothorax, les côtés parallèles, légèrement déhiscent et séparément brièvement arrondis subacuminés au sommet; stries assez fortes, leurs points peu serrés, grands, s'affaiblissant vers le sommet; interstries plans, à peine plus larges que les stries, densément pointillés, coriacés, transversalement rugueux; la pubescence très courte, appliquée, formant quelques marbrures irrégulières.

Pattes courtes, grêles, revêtues de pubescence cendrée, les antérieures notablement plus épaisses; fémurs linéaires, inermes, les antérieurs plus épais, les postérieurs dépassant à peine le milieu du 2<sup>e</sup> segment ventral; tibias courts et droits; ongles épais, subparallèles, soudés à la base.

Dessous à ponctuation granuleuse, fine et assez serrée, revêtu d'une pubescence cendrée et dense.

Long. : 12 mm.

Madagascar : Andringitra.

Cette espèce se rapproche par sa forme de *L. uniformis* BOHEM., mais elle s'en distingue aisément par son rostre plus épais, son prothorax plus long, plus cylindrique et à ponctuation différente.

#### *Lixus Julliani* n. sp.

Noir, peu brillant, revêtu en dessous et sur les pattes d'une pubescence cendrée, teintée d'ocre, assez fine et serrée, un peu plus grossière en dessus et formant une bande latérale triangulaire sur les côtés du prothorax, trois fascies transversales, largement interrompues par la suture sur les élytres.

Rostre de un tiers plus court que le prothorax, plus épais à la base que les fémurs antérieurs, faiblement arqué; subcylindrique, mais légèrement atténué en avant, à ponctuation fine et serrée, marqué en dessus d'une petite fossette allongée au niveau de l'insertion antennaire, revêtu d'une fine pubescence cendrée. Tête pointillée comme le rostre, sa courbure prolongeant celle du rostre, la fossette interoculaire petite. Yeux plans, très allongés, acuminés inférieurement.

Antennes courtes, pubescentes de cendré; articles du funicule serrés, grossissant peu à peu, quoique faiblement, le 2<sup>e</sup> cylindrique et aussi long que le 1<sup>er</sup>, les deux derniers densément pubescents comme la massue et faisant corps avec cette dernière, la massue oblongue, acuminée au sommet.

Prothorax un peu plus long que large à la base, peu rétréci jusqu'au quart antérieur, la base arquée de chaque côté et de un quart plus large que le bord antérieur, le bord antérieur visiblement arqué et avancé sur le vertex au milieu, ses lobes oculaires très largement arrondis et ciliés; pourvu latéralement de deux fortes impressions, l'une derrière le bord antérieur, l'autre vers le milieu, le sillon médian large, profond en arrière, plus étroit et plus superficiel en avant, flanqué de chaque côté de rugosités pointillées, fortes vers le milieu, plus faibles en arrière, nulles en avant, le bord antérieur au milieu presque lisse et pointillé; les côtés avec de grosses rugosités vers le milieu, voilées en partie par la bande triangulaire squamuleuse qui les recouvre. Ecusson petit, enfoncé, mais distinct, ponctué.

Elytres de même largeur à leur base et trois fois aussi longs que le prothorax, graduellement et faiblement élargis en arrière jusqu'au tiers postérieur, brièvement arrondis séparément au sommet; convexes, transversalement déprimés derrière la base; stries fortes, profondes; interstries convexes, fortement ponctués-striolés transversalement, d'inégale largeur, les impairs un peu plus larges et un peu plus élevés, le 3<sup>e</sup> fortement calleux à sa base; le revêtement formé d'une fine pubescence condensée au fond des stries internes et de 3 bandes de pubescence squamuleuse dense, ces bandes irrégulières, interrompues par la suture et le 2<sup>e</sup> interstrie, la 1<sup>re</sup> obliquement dirigée de l'écusson (qu'elle n'atteint pas) vers le tiers marginal, la 2<sup>e</sup> un peu en arrière du milieu, arquée en arrière en son milieu, la 3<sup>e</sup> vers le tiers postérieur se prolongeant en arrière sur le 9<sup>e</sup> interstrie.

Pattes assez élancées, densément pubescentes de cendré; fémurs sublinéaires, inermes, les genoux et un large anneau vers le tiers basal subdénudés; fémurs antérieurs non plus épais que les autres, les posté-



rieurs atteignant juste la base du 5<sup>e</sup> segment ventral. Tibias droits.

Dessous finement ponctué, la pubescence dense, l'abdomen avec trois rangs de grosses taches dénudées, noires.

Long. : 17 mm.

Madagascar : Andringitra.

*Ocladius ruficornis* n. sp.

Subglobuleux, noir, mat, les antennes d'un rouge jaune, muni de soies très courtes, foncées, les élytres ornés de deux taches squamuleuses, l'une jaunâtre linéaire, sur la base du 6<sup>e</sup> interstrie, l'autre cendrée formée de 3 petites mouchetures placées transversalement vers le milieu des interstries 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>.

Rostre muni de trois fortes carènes lisses séparant des sillons profonds, ponctué et sétosulé. Tête rugueuse, ponctuée-fovéolée, sétosulée.

Antennes glabres, brillantes, les articles du funicule pourvus seulement au sommet de quelques cils flaves et brillants, la massue revêtue d'une dense pubescence courte flave et brillante. Trois premiers articles du funicule assez allongés et subégaux, les suivants plus courts, le 7<sup>e</sup> subglobuleux, la massue oblongue.

Prothorax aussi long que large à la base, les côtés parallèles de la base au tiers antérieur, puis brusquement rétréci, la base tronquée, le bord antérieur fortement avancé sur le vertex; pulviné, transversalement et fortement déprimé en avant; couvert de grosses fossettes anastomosées, leurs cloisons élevées, le milieu muni en avant d'une courte carène élevée, étroite, lisse; les soies courtes et dressées.

Elytres peu plus longs que larges ensemble, les côtés (vus du haut) subparallèles et paraissant munis de 6 à 8 denticules (profil des tubercules latéraux), les épaules munies d'un tubercule arrondi, saillant, lisse et noir, le bord en avant de ce tubercule squamulé de jaune. Suture lisse, brillante presque jusqu'en son milieu. Disque couvert en avant de fossettes profondes mais de forme et de dimensions très irrégulières, séparées par des élévations irrégulières, grosses; en arrière les fossettes deviennent plus régulières, les interstries impairs ne sont pas tuberculés, les interstries pairs sont formés de gros tubercules pourvus au sommet d'un pore sétigère et d'un petit tubercule arrondi, lisse et brillant; tout le disque est mat, très finement granulé, les soies courtes et peu nombreuses, le sommet bordé de pubescence jaunâtre.

Long. : 4-5 mm.

Madagascar : Andringitra.

*Apion (Rhinapion) Descarpentriasi* n. sp.

Noir, avec un léger reflet ardoisé, un peu brillant, glabre.

Rostre un peu plus long que la tête et le prothorax, à peu près droit, vu du haut la partie basale cylindrique, le milieu lisse, les bords à ponctuation fine, serrée, espacée, marqué latéralement de deux sillons grossièrement ponctués, atteignant presque les yeux, la partie apicale beaucoup plus étroite, lisse et brillante, vu de côté la partie basale légèrement conique, la partie apicale cylindrique. Tête légèrement conique, pointillée autour des yeux, le vertex légèrement déprimé et lisse, le front peu profondément trisilloné et plus large que la moitié du rostre à la base. Yeux grands, presque plans, légèrement ovales.

Antennes insérées vers les 2/5 du rostre à partir de la base (sommet de la portion épaissie), courtes, atteignant à peine le prothorax, brillantes, les 3 premiers articles peu différents de longueur et d'épaisseur, les autres oblongs, plus courts, non épaissis, la massue oblongue, articulée, à pubescence cendrée dense.

Prothorax conique, aussi long que large à la base, cette dernière faiblement sinuée de chaque côté; convexe, légèrement impressionné latéralement derrière le bord antérieur et marqué devant les angles postérieurs d'une petite impression arquée; couvert de points assez fins, espacés, leurs intervalles beaucoup plus grands que les points et lisses, brillants, les points à peine plus gros sur les côtés. Ecusson triangulaire.

Elytres très peu plus larges que le prothorax à la base, peu arqués sur les côtés, la suture au sommet reliée au 9<sup>e</sup> interstrie, relevée, calleuse et transversalement rugueuse de même que le sommet du 9<sup>e</sup> interstrie jusqu'aux hanches postérieures; très convexes, leur courbure dorsale presque en demi-cercle, brièvement déprimés transversalement à la base, le calus huméral saillant et lisse, brillant, légèrement déprimés sous le calus antéapical, ce dernier à peine indiqué; stries fines, leurs points fins, allongés entamant légèrement les interstries, la 2<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> creusées au sommet et reliées ensemble; interstries larges, plans, très finement, indistinctement pointillés, la suture derrière l'écusson, les interstries dorsaux vers leur milieu légèrement déprimés.

Fémurs assez fortement ponctués près des genoux; tibias droits, à ponctuation espacée; 1<sup>er</sup> article des tarsi plus long que le 2<sup>e</sup>.

Dessous peu brillant, à ponctuation fine et espacée; les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> segments ventraux très courts.

Long. : 4 mm. (sans le rostre).

Madagascar : Andringitra.

*Apion variable* n. sp.

Noir, brillant, glabre.

Rostre aussi long (♂) ou plus long (♀) que la tête et le prothorax, fortement arqué, subcylindrique, très peu rétréci de l'insertion des antennes au sommet, séparé de la tête par une légère dépression transversale, à ponctuation fine et serrée vers la base, plus fine et moins serrée vers le sommet, muni devant l'œil d'un court sillon rugueux et peu distinct, vu de haut un peu élargi en dessus vers l'insertion antennaire. Tête aussi longue que large, ponctuée autour des yeux et sur le front en arrière, le vertex lisse, l'espace interoculaire déprimé, de la largeur du rostre au sommet, finement relevé contre les yeux, lisse, imponctué. Yeux oblongs, grands, assez saillants, débordant latéralement les tempes, leur plus grand diamètre presque du double de la longueur des tempes.

Antennes insérées vers le tiers basal (♂) ou les 2/5 (♀) du rostre; faiblement hispides; 1<sup>er</sup> article du funicule aussi épais et un peu plus court que le scape, les suivants graduellement plus courts, le 7<sup>e</sup> globuleux, la massue oblongue.

Prothorax subconique, un peu plus large que long, légèrement étranglé transversalement en avant et le bord antérieur légèrement relevé, les côtés subrectilignes et convergents de la base à l'étranglement antérieur, la base légèrement arquée de chaque côté, convexe, alutacé, brillant, le plus souvent avec un très léger reflet cuivreux, la ponctuation très fine et très espacée, les points émettent chacun un poil très court (visibles seulement sous un fort grossissement).

Ecusson triangulaire, muni en son milieu d'un trait enfoncé.

Elytres amples, obliquement élargis de la base aux épaules, arrondis sur les côtés, le calus huméral saillant, lisse et brillant; subglobuleux-convexes, leur courbure dorsale ne continuant pas celle du prothorax, son plus haut point un peu en arrière du milieu; stries assez fines et les points peu profonds, en chaînons et n'entamant pas les interstries; interstries très larges, très légèrement convexes, très finement coriacés, la suture reliée au sommet avec le 9<sup>e</sup> interstrie, relevés et rugueux, glabres à première vue, mais pourvus en réalité d'une pubescence extrêmement courte, pulvérulente, blanche, plus visible vers le sommet.

Pattes brillantes, revêtues d'une courte pubescence blanche espacée; fémurs assez épais, éparsément ponctués; tibias droits, ponctués-sillonnés sur leur tranche externe; tarses assez allongés; ongles divariqués, épais et dentés à la base.

Prothorax pourvu latéralement contre la hanche d'un gros point profond où vient se terminer l'étranglement postapical.

Dessous à pubescence brillante, assez longue mais épars.

Long. : 2, 8 mm., sans le rostre.

Var. Taille moindre, les élytres avec un léger reflet bleuâtre, le prothorax moins fortement étranglé en avant.

Madagascar : Andringitra.

Cette espèce appartient au groupe de *A. fastidiosum* BEG. BILL.; elle semble varier considérablement de taille et un peu de coloration, les plus petits spécimens atteignent 2 mm.

*Apion cupidon* n. sp.

Oblong-ovale, d'un rouge testacé, très brillant, l'extrémité du rostre et les ongles noirâtres, à pubescence squamuleuse blanche, rare sur le prothorax et presque nulle sur les élytres.

Rostre plus court que la tête et le prothorax, cylindrique, peu arqué, assez épais, lisse, brillant, finement pointillé sur les bords, légèrement déprimé en dessus à la base, très légèrement dilaté latéralement au niveau de l'insertion antennaire, rouge, l'extrémité brièvement noirâtre. Tête presque carrée, avec les yeux plus étroite que le bord antérieur du prothorax, s'élargissant faiblement derrière les yeux, le front subdéprimé, à peine plus étroit que le rostre, pointillé autour des yeux, le vertex convexe et lisse. Yeux grands, arrondis, leur diamètre plus long que les tempes, peu convexes, brièvement ciliés de blanc, les cils squamuleux plus longs en dessous.

Antennes assez élancées, brièvement pubescentes, insérées vers le quart basal du rostre; scape allongé, modérément épaissi, aussi long que les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> articles du funicule ensemble; 1<sup>er</sup> article du funicule oblong, aussi épais et des 3/4 de la longueur du scape, les suivants tous au moins aussi longs que larges, diminuant graduellement de longueur mais ne croissant que très peu en épaisseur, la massue oblongue-acuminée.

Prothorax aussi long que large à la base, assez fortement étranglé en avant, faiblement en arrière, les bords latéraux assez fortement arqués dans leur milieu, la base faiblement bisinuée et peu plus large que le bord antérieur, les angles postérieurs peu aigus et légèrement divergents en dehors, l'étranglement antérieur devenant profond contre les hanches; convexe, muni d'un sillon antéscullaire atteignant le milieu; lisse, brillant, à points très petits, épars, un peu plus nombreux le long de la

ligne médiane et dans l'étranglement antérieur, la pubescence blanche plus longue et plus dense dans l'étranglement antérieur. Ecusson oblong.

Elytres ovales, deux fois aussi larges et plus de trois fois aussi longs que le prothorax, les épaules brièvement arrondies, les côtés peu arqués et s'élargissant jusque un peu au-delà du milieu, le calus huméral assez saillant et brillant; fortement convexes, la courbure dorsale régulière, son plus haut point vers le milieu; stries ponctuées, fines; interstries plus larges que les stries plans, en grande partie lisses et imponctués, brillants, glabres, pourvus de quelques poils autour de l'écusson et surtout vers le sommet.

Pattes assez grêles; fémurs à ponctuation espacée, les points émettant de courtes soies squamuleuses blanches; tibias droits, ponctués, à pubescence courte; 1<sup>er</sup> article des tarsi une fois et demi aussi long que le 2<sup>e</sup>; ongles rembrunis et dentés à la base.

Dessous brillant, à ponctuation éparse, la pubescence squamuleuse blanche très éparse, mais serrée et formant de petites taches sur les trochanters antérieurs et les pièces latérales de la poitrine.

Long. : 2, 4 mm.

Madagascar : Andringitra.

#### *Apion adonis* n. sp.

Allongé, les élytres d'un rouge brique clair, le reste du corps un peu plus foncé, revêtu en dessus d'une pubescence très fine et très éparse.

Rostre une fois et demi aussi long que la tête et le prothorax, faiblement arqué, mince, cylindrique vu de côté, très légèrement élargi vers l'insertion antennaire vu de dessus; ponctué-sillonné et brièvement sétulosé à la base, pointillé au sommet. Tête subcarrée, le vertex lisse, le front plus large que le rostre, subconvexe, densément pointillé et pubescent. Yeux saillants, arrondis, leur diamètre plus long que les tempes, entourés de cils courts, un peu plus longs en dessous.

Antennes insérées vers le cinquième basal du rostre, le 1<sup>er</sup> article du funicule obconique de un tiers moins long mais plus épais que le scape, le 2<sup>e</sup> moitié aussi long et moitié aussi épais que le 1<sup>er</sup>, le 7<sup>e</sup> globuleux, la massue oblongue.

Prothorax un peu plus large que long, les côtés subsinués à la base, assez fortement arqués dans leur milieu, la base de un quart plus large que le bord antérieur, légèrement bisinuée de chaque côté et étroitement rebordée; convexe, légèrement étranglé derrière le bord antérieur, étroitement et peu profondément déprimé devant la base; pourvu d'un

court sillon médian devant l'écusson, la ponctuation assez fine et peu serrée, presque imponctué latéralement devant les angles postérieurs; brillant, à pubescence claire, espacée, soulevée. Ecusson petit, triangulaire.

Elytres ovales-oblongs, du double de la largeur et du triple de la longueur du prothorax, les épaules brièvement arrondies, le calus huméral élevé, les côtés assez fortement arqués; assez fortement convexes, leur courbure dorsale continuant presque celle du prothorax, la déclivité postérieure forte, le calus antéapical effacé; stries profondes, larges, à ponctuation indistincte sur le disque, plus visible dans les stries latérales; interstries élevés, plus étroits que les stries, plans et imperceptiblement pointillés; brillants, la pubescence à peine visible, plus épaisse et plus serrée vers le sommet.

Pattes à pubescence squamuleuse blanche, éparse; tranche supérieure des fémurs et des tibias postérieurs, ainsi que tous les ongles, foncés, noirâtres.

Dessous à pubescence squamuleuse blanche; plus longue, espacée, un peu plus serrée sur les pièces latérales du mésosternum.

Long. : 2.5 mm. (sans le rostre).

Madagascar : Andringitra. Un seul spécimen probablement femelle.